

# Agenda Fiscal et social

avril 2023

date limite	objet	Personnes concernées
05/04/2023 ou 20/04/2023	prélèvement par l'URSSAF du quatrième versement des cotisations provisionnelles 2023 calculées sur les revenus 2021	Agents commerciaux ayant opté pour le prélèvement mensuel de leurs cotisations personnelles
13/4/23	Déclaration d'échanges de services (DES) des commissions encaissées en mars 2023 et versées par les mandants européens	Agents commerciaux et sociétés ayant des mandants européens
15/4/23	Souscription et télé-paiement pour les agents personnes physiques : de la déclaration de TVA mensuelle CA3 de Mars 2023 ou de la déclaration de TVA trimestrielle CA3 du 1er trimestre 2023 (si la TVA exigible annuelle est < 4000€	Agents soumis au régime réel de TVA et au paiement mensuel ou trimestriel si le montant de la TVA exigible est inférieur à 4000€ par an.

*Afin d'anticiper vos obligations du mois de mai, nous vous indiquons ci-dessous les dates limites pour l'envoi des différentes déclarations fiscales et sociales*

mai 2023

date limite	objet	Personnes concernées
3/5/23	Souscription et <b>télé-paiement éventuel</b> de la déclaration récapitulative de CA12 pour l'année 2021 pour les agents et sociétés	agents commerciaux étant au régime du réel simplifié en matière de TVA
3/5/23	Télé-transmission de la déclaration 2035 et de ses annexes pour les agents commerciaux exerçant en libéral	Agents commerciaux exerçant en libéral
3/5/23	<i>Télé-transmission de la déclaration 2065 et de ses annexes pour les agents commerciaux en société et clôturant leur exercice social le 31/12/2022</i>	<i>agents commerciaux exerçant en société</i>

